

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 1055

AMENDEMENT

présenté par
Mme Colin-Oesterlé

ARTICLE 5

À la dernière phrase de l’alinéa 10, supprimer les mots :

« relatives à sa demande ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.